



# CODE DES **B**ONNES **P**RATIQUES **S**YLVICOLES DES **P**AYS DE LA **L**OIRE

CE DOCUMENT, RÉALISÉ PAR LE **C**ENTRE **R**ÉGIONAL DE LA **P**ROPRIÉTÉ **F**ORESTIÈRE  
DES **P**AYS DE LA **L**OIRE, A ÉTÉ **A**GRÉÉ PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU .....  
APRÈS AVIS DE LA **C**OMMISSION **R**ÉGIONALE DE LA **F**ORÊT ET DES **P**RODUITS **F**ORESTIERS  
DES **P**AYS DE LA **L**OIRE



**Centre Régional de la Propriété Forestière  
des Pays de la Loire**  
36 avenue de la Bouvardière 44800 SAINT-HERBLAIN  
Tél. 02.40.76.84.35 - Fax 02.40.40.34.84 - E-mail [paysdeloire@crpf.fr](mailto:paysdeloire@crpf.fr)



### *Trois grands principes guident les bonnes pratiques sylvicoles pour les parcelles forestières*

#### Rechercher un revenu sylvicole :

- savoir favoriser ou installer la bonne essence au bon endroit en fonction de la richesse du sol et de son alimentation en eau,
- améliorer, si nécessaire, la qualité du bois par des tailles de formation et des élagages,
- sélectionner les arbres d'avenir par des éclaircies suffisantes et régulières,
- rendre les parcelles suffisamment accessibles pour permettre le bon déroulement des travaux d'entretien et d'exploitation.

#### Garantir la pérennité des peuplements forestiers :

- réaliser régulièrement les coupes nécessaires pour éviter le vieillissement exagéré des peuplements et réduire ainsi leur vulnérabilité face aux aléas climatiques, sans pour autant mettre en péril la pérennité et la qualité des bois et des forêts,
- veiller à l'équilibre forêt-gibier pour pouvoir reboiser ou régénérer les bois et forêts,
- respecter les mélanges d'essences pour favoriser la biodiversité et augmenter la résistance des forêts aux maladies,
- éclaircir les lisières exposées aux vents dominants pour éviter les turbulences lors des vents violents.

#### Assurer la protection des milieux :

- s'informer sur l'existence des espèces et des milieux remarquables dont certains sont réglementairement protégés. Les faire connaître aux intervenants dans mes bois afin de les préserver,
- éviter autant que possible le franchissement des cours d'eau et des mares lors de l'exploitation des bois pour préserver leur faune et leur flore,
- préserver les sols et l'humus forestier, particulièrement la « terre de bruyère ». Son extraction ne peut être envisagée que dans les fossés, les pare-feu et les accotements des chemins,
- adapter les accès, la circulation des engins d'exploitation et les travaux pour protéger les sols forestiers.

**Les fiches jointes permettent l'application de ces principes dans chaque grand type de peuplement**

## MODE D'EMPLOI

### CODE DE BONNES PRATIQUES SYLVICOLES

#### Les principes essentiels

#### Mode d'emploi

#### Les Fiches :

La Fiche Repères

Bonnes pratiques en taillis **Fiche 1**

Bonnes pratiques en futaie régulière **Fiche 2**

Bonnes pratiques en mélange futaie-taillis **Fiche 3**

Bonnes pratiques en futaie irrégulière **Fiche 3<sup>bis</sup>**

Bonnes pratiques en taillis sous futaie **Fiche 3<sup>ter</sup>**

Bonnes pratiques en renouvellement ou création de peuplement **Fiche 4**

#### La Déclaration d'Adhésion

#### Les petits plus

#### La forêt en Pays de la Loire

### *un engagement à l'usage des propriétaires forestiers des Pays de la Loire*

Pour les petites forêts et les bois (inférieurs à 25 ha d'un seul tenant), le propriétaire peut adhérer librement au Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles.

Son engagement est de dix ans. Cette démarche lui permet d'attester qu'il cultive sa forêt dans un souci de gestion durable et qu'il prend en compte les différentes fonctions de la forêt (fonctions de production, environnementale et sociale).

En cela, il va dans le sens de la certification forestière dont la nécessité s'impose de plus en plus pour la commercialisation des bois.

Cette adhésion permet aussi :

- d'avoir accès aux aides publiques en matière d'investissement forestier,
- d'avoir accès aux mesures d'incitation fiscale,
- d'éviter certaines procédures d'autorisations administratives de coupes,
- de bénéficier plus facilement de l'appui des professionnels de la forêt privée.

\* \*  
\*

Pour formaliser concrètement son engagement, le propriétaire renseigne, après avoir lu les pages qui suivent, la déclaration jointe et l'envoie au

#### **Centre Régional de la Propriété Forestière**

36 avenue de la Bouvardière 44800 SAINT HERBLAIN

Tél. 02.40.76.84.34 - fax. 02.40.40.34.84 - mel : paysdeloire@crpf.fr

Il s'implique ainsi personnellement dans le processus de bonne gestion des forêts des Pays de la Loire.

Le respect de cet engagement pourra être contrôlé par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

### *Etre propriétaire forestier c'est raisonner en gestionnaire, pour aujourd'hui et pour demain*

Chaque parcelle forestière peut être gérée en fonction des objectifs fixés par son propriétaire. Pour cela, avant de signer l'adhésion au Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles, **allez dans votre bois**, avec les fiches de ce code pour pouvoir répondre à la première question essentielle :

#### « Qu'y a-t-il dans mes bois ? »

A partir de cette première étape « diagnostic », toujours avec l'aide des fiches, vous pourrez répondre à la seconde question essentielle :

#### « Que puis-je faire dans mes bois et comment ? »

Ce code est destiné à vous aider dans vos choix de gestion. Pour cela, les différentes pratiques sylvicoles recommandées vous sont présentées sous forme de fiches :

La « **Fiche repères** » : destinée à faciliter le diagnostic de vos peuplements et à expliquer les termes techniques (le glossaire) repérés par un astérisque dans le texte.

Les « **Fiches peuplements** » reprennent un grand type de peuplement forestier :

- **Fiche 1** les bonnes pratiques en **Taillis**
- **Fiche 2** les bonnes pratiques en **Futaie Régulière**
- **Fiche 3** les bonnes pratiques en **mélange Futaie-Taillis**. Cette fiche présente les différentes orientations possibles pour ces mélanges avec les fiches complémentaires qui en découlent (fiches 3<sup>bis</sup> et 3<sup>ter</sup>)
- **Fiche 3<sup>bis</sup>** les bonnes pratiques en **Futaie Irrégulière**
- **Fiche 3<sup>ter</sup>** les bonnes pratiques en **Taillis sous Futaie**
- **Fiche 4** les bonnes pratiques en **Renouvellement ou en Création de Peuplement**

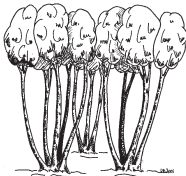

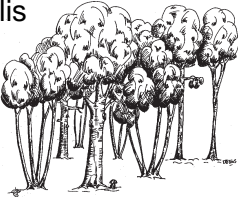


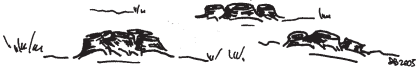
Chaque fiche peuplement comporte :

- les caractéristiques techniques qui permettent d'identifier le peuplement,
- l'indication des principales confusions possibles,
- la description des principales interventions nécessaires au maintien du peuplement ou les actions à entreprendre pour modifier le mode de gestion existant. Ces fiches ne font état, bien sûr, que des gestions compatibles avec les bonnes pratiques sylvicoles. Les précautions particulières sur lesquelles il convient d'être particulièrement vigilant sont récapitulées en bas de page.

Enfin, la page « **les petits plus** » évoque quelques idées pouvant alimenter vos réflexions.

## FICHE REPÈRES : CHOISIR LA BONNE FICHE

**CODE DE BONNES PRATIQUES SYLVICOLES**

Qu'y a-t-il dans mon bois ?	Que puis-je faire ?	
Un Taillis 	une Futaie Régulière	Fiche 2 ou Fiche 4
	un Taillis	Fiche 1
Une Futaie Régulière 	Une Futaie Régulière	Fiche 2
Un Mélange Futaie-Taillis 	Une Futaie Régulière  Une Futaie Irrégulière  Un Taillis sous Futaie	Fiche 2 ou Fiche 4  Fiche 3 <sup>bis</sup>  Fiche 3 <sup>ter</sup>
Une Futaie Irrégulière 	Une Futaie Irrégulière	Fiche 3 <sup>bis</sup>
Un Taillis sous Futaie 	Une futaie régulière  Une futaie irrégulière  Un Taillis sous Futaie	Fiche 2 ou 4  Fiche 3 <sup>bis</sup>  Fiche 3 <sup>ter</sup>
Un peuplement à renouveler ou à créer 	Une Futaie Régulière	Fiche 4 puis Fiche 2

## FICHE REPÈRES : QUELQUES DÉFINITIONS

**Arbre d'avenir** : arbre qui présente, a priori, les caractéristiques nécessaires (vigueur, qualité...) pour être amené jusqu'au terme du cycle de gestion.

**Balivage** : opération qui consiste, en taillis sous futaie à choisir et à désigner un nombre suffisant de perches de bonne qualité pour constituer les réserves.

**Baliveau** : arbre d'un taillis sous futaie issu de semis (ou à défaut de rejet, mais affranchi de la souche) et conservé lors de la coupe de taillis.

**Bois d'œuvre** : bois destiné à l'ameublement, à la construction.

**Boisement** : plantation forestière d'un terrain non forestier.

**Cépées** : ensemble des tiges repoussant sur la souche d'un arbre après qu'il ait été coupé.

**Classes de diamètre** : regroupement par catégories des arbres en fonction de leur diamètre ( $\emptyset$ ) à 1,30 m :

*Perches* : arbres de 7,5 à 17,5 cm de  $\emptyset$

*Petits Bois (PB)* : arbres de 17,5 à 27,5 cm de  $\emptyset$

*Bois Moyen (BM)* : arbres de 27,5 à 47,5 cm de  $\emptyset$

*Gros Bois (GB)* : arbres de plus de 47,5 cm de  $\emptyset$ .

**Cloisonnement** : passages ouverts dans un peuplement pour faciliter et canaliser le passage des engins lors des interventions sylvicoles.

**Conversion** : méthode qui consiste à faire passer un peuplement d'un régime à un autre, en conservant les mêmes essences, pour augmenter la production de bois d'œuvre.

**Dégagement** : opération destinée à maîtriser la végétation susceptible de gêner les semis ou les plants.

**Dépressage** : opération consistant à réduire, souvent de façon systématique, une densité trop forte de jeunes semis

**Éclaircie** : réduction de la densité d'un peuplement en vue d'améliorer la croissance et la qualité du peuplement.

**Elagage** : action destinée à éliminer les branches basses

**Essence** : ensemble des arbres appartenant à une même espèce.

**Franc-pied** : tige issue de graine et non de rejet ou de drageon.

**Futaie** : peuplement composés d'arbres issus de graine (semis ou plants) ou individualisés (un seul tronc par souche).

**Gainage** : effet de la végétation d'accompagnement (sous-étage) qui, en maintenant le tronc à l'ombre, aide à la prévention des gourmands.

**Gourmands** : branches latérales intempestives qui se développent souvent après une mise en lumière du tronc.

**Peuplement** : sur une partie de forêt (unité de gestion) , ensemble d'arbres ayant les mêmes caractéristiques.

**Reboisement** : plantation forestière après une coupe rase.

**Régénération** : ensemble des opérations sylvicoles qui visent à reconstituer un peuplement.

**Régénération naturelle** : ensemble des opérations sylvicoles qui visent à reconstituer un peuplement par ensemencement à partir des arbres en place.

**Rotation** : intervalle de temps entre deux passages en coupes de même nature sur une même unité de gestion

**Taille de formation** : action menée sur les plants ou les jeunes arbres destinée à éliminer les fourches et les branches déformant la tige.

**Sélection** : opération qui consiste à désigner un nombre donné d'arbre d'avenir au profit desquels les actions sylvicoles seront menées préférentiellement.

**Sous-étage** : végétation ligneuse présente sous les arbres qui aide à la prévention des gourmands en assurant le gainage.

**Transformation** : méthode qui consiste à changer d'essence lors du renouvellement d'un peuplement.

**Végétation d'accompagnement** : végétation dominée par les plants ou les semis.



## Qu'y a-t-il dans mon bois ?

Un peuplement\* issu de rejets de souches. Les arbres sont rigoureusement du même âge sur la parcelle. Ils sont en cépées\*.

## Confusion possible

*Futaie régulière (jeune)* : les tiges du peuplement\* sont de franc-pied\*. (voir Fiche 2).

## Essences

Chêne, châtaignier, charme, bouleau, robinier, autres feuillus...

## Que puis-je faire ?

**Choisir** entre différentes options. En fonction de la qualité du taillis et des objectifs de production, différentes orientations compatibles avec la gestion durable sont possibles :

*Orientation : conversion\* du taillis*

## Comment faire ?

**Éclaircir** progressivement le taillis pour passer à la futaie\* en suivant les bonnes pratiques de la [fiche 2](#). La finalité de la conversion\* est d'obtenir du bois d'œuvre\*. La conversion\* du taillis n'est à envisager que lorsque celui-ci est de bonne qualité. La stabilité du peuplement\* est maintenue en conservant les brins d'accompagnement.

*Orientation : transformation\* du taillis*

## Comment faire ?

**Couper à ras** le taillis.

**Changer d'essence\*** pour passer à la futaie\* en utilisant une ou des essences\* répondant mieux aux exigences locales et en suivant les bonnes pratiques de la [fiche 4](#).

**Éclaircir** progressivement en suivant les bonnes pratiques de la [fiche 2](#).

*Orientation : maintien du taillis*

## Comment faire ?

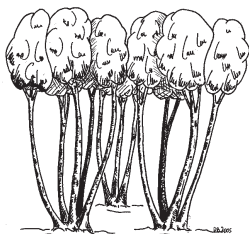
**Couper à ras** le taillis.

L'âge d'exploitabilité du taillis varie en fonction de l'essence\* et de la richesse du sol. La coupe du taillis est pratiquée au ras du sol. L'objectif est de produire du bois de chauffage ou d'industrie.

**Laisser les souches** rejeter ou drageonner.

(sur souche)

## Taillis simple



## Conversion du taillis

Eclaircie



## Futaie régulière

(sur souche)



## Transformation du taillis

Coupe rase



## Reboisement



## Maintien du taillis

Coupe rase



## Taillis simple



## Attention !

- La rotation\* des coupes de taillis doit être suffisamment espacée pour préserver les ressources du sol.
- Les éclaircies\* de conversion\* doivent conserver le sous-étage\* et ne pas isoler les arbres de la future futaie\*.

### Qu'y a-t-il dans mon bois ?

Un peuplement\* dont tous les arbres sont de franc-pied\* et sensiblement du même âge ou de la même classe de diamètre\*.

### Confusion possible

*Taillis simple* : le peuplement\* est issu de rejets de souches ou de drageons (Fiche 1).

### Essences

Toutes essences, éventuellement en mélange ou en peuplement\* mixte (mélange de feuillus et de résineux).

### Que puis-je faire ?

**Assurer** le maintien et le bon développement de la futaie\* régulière en conservant en permanence une densité d'arbres compatible avec les besoins du peuplement\*.

### Comment faire ?

**Installer** un cloisonnement\* adapté pour faciliter la réalisation des interventions sylvicoles et limiter le passage des matériels en forêt.

**Sélectionner** les arbres de qualité les mieux conformés. La sélection vise aussi à accroître la santé des forêts en favorisant, par exemple, le mélange des essences\*.

**Abaisser** la densité d'arbres par des éclaircies\* précoces, suffisantes et régulières. Un espacement suffisant entre les arbres leur permet de se développer sans se concurrencer.

**Maintenir** le sous étage\*. Les éclaircies\* doivent apporter une lumière diffuse au sol pour favoriser le développement du sous-étage\* et favoriser ainsi le gainage. L'intérêt supplémentaire est d'accroître la diversité biologique et d'améliorer les possibilités d'alimentation du gibier.

**Elaguer**, si nécessaire, les arbres d'avenir\*. L'élagage\* améliore la qualité future du bois d'œuvre\*.

**Renouveler** le peuplement\*. Arrivés à maturité, les bois doivent être récoltés et renouvelés, par régénération naturelle\* ou par plantation en suivant les bonnes pratiques de la [fiche 4](#).

### Cas particulier des peupleraies et noyeraies

**Elaguer** les plantations : la valeur du bois d'œuvre\* augmente lorsque le bille de pied est sans nœud.

Futaie régulière



Eclaircies → puis renouvellement

Futaie régulière F2



Renouvellement F4



### Attention !

- Les éclaircies trop brutales isolent les arbres qui deviennent fragiles et se couvrent de gourmands\*.
- A contrario, les éclaircies\* insuffisantes fragilisent le peuplement\* et le rendent plus sensible aux vents violents.
- Les arbres d'accompagnement d'intérêt écologique sont conservés autant que possible.



**Qu'y a-t-il dans mon bois ?**

Un peuplement\* souvent issu d'une ancienne gestion en taillis sous futaie (fiche 3<sup>ter</sup>), comportant un mélange d'arbres de futaie pouvant être d'âges ou de diamètres variés et de taillis de vigueur variable...

**Essences**

Toutes les essences feuillues, éventuellement en mélange avec quelques résineux.

**Que puis-je faire ?**

**Choisir** entre différentes options. En effet, le mélange futaie-taillis est une situation intermédiaire qu'il faut faire évoluer en choisissant parmi les quatre options de bonnes pratiques possibles.

*Orientation : conversion\* en futaie régulière*

**Comment faire ?**

**Vérifier** que le mélange futaie-taillis comporte suffisamment d'arbres d'avenir\* avec une classe de diamètre\* ou d'âge majoritaire. **Éclaircir progressivement** le mélange futaie-taillis pour passer à la futaie\*régularisée autour de la classe de diamètre\* ou d'âge majoritaire en suivant les bonnes pratiques de la fiche 2.

*Orientation : conversion\* en futaie irrégulière*

**Comment faire ?**

**Vérifier** que le mélange futaie-taillis comporte suffisamment d'arbres d'avenir\* sans classe de diamètre\* ou d'âge majoritaire. **Éclaircir** progressivement le mélange futaie-taillis pour passer à la futaie irrégulière en suivant les bonnes pratiques de la fiche 3<sup>bis</sup>.

*Orientation : transformation\**

**Comment faire ?**

**Vérifier** que le peuplement\* ne peut pas répondre aux objectifs du propriétaire ou qu'il n'est pas adapté au sol et au climat. **Couper à ras** le peuplement\*, suivre les bonnes pratiques de la fiche 4.

*Orientation : retour au Taillis sous Futaie traditionnel*

**Comment faire ?**

**Vérifier** que le mélange futaie taillis comporte le nombre nécessaire d'arbres d'avenir\* sans classe de diamètre\* majoritaire et que le taillis peut produire du bois d'industrie ou de feu. **Appliquer** les bonnes pratiques de la fiche 3<sup>ter</sup>.

**Attention !**

- Exploiter un peuplement\* sans choisir une des quatre options conduit généralement à appauvrir le peuplement\* et à réduire sa qualité.

### Qu'y a-t-il dans mon bois ?

Un peuplement\* comportant des arbres de toutes classes d'âge ou de diamètre et notamment des semis permettant son renouvellement continu.

### Confusions possibles

*Parfois atypique, issue d'autres formes de peuplements\*, une futaie irrégulière peut être confondue avec le Taillis sous Futaie (Fiche 3<sup>ter</sup>), ou le mélange Futaie Taillis (Fiche 3).*

### Essences\*

Toutes essences\* en mélange ou mixte.

### Que puis-je faire ?

**Conforter** l'irrégularité de mon peuplement\* en veillant à la présence suffisante de toutes les classes d'âge.

**Maintenir** un nombre d'arbres compatible avec le renouvellement en continu du peuplement\* et éviter ainsi toute coupe rase.

### Comment faire ?

**Installer** un cloisonnement\* adapté pour faciliter la réalisation des interventions sylvicoles et canaliser le passage des matériels en forêt.

**Réaliser** à chaque passage sur le peuplement toutes les actions de sylviculture : régénération\*, dégagements\*, dépressages\*, éclaircies\* et récolte.

**Eliminer** prioritairement lors de l'intervention sylvicole les arbres mal conformés au profit d'arbres de plus grande qualité, qu'ils soient de plus gros ou de plus petit diamètre.

**Apporter** régulièrement de la lumière au sol par des coupes\* suffisantes afin d'installer et de favoriser le développement de la régénération\* et du sous étage\*.

**Veiller** au bon développement de la régénération\* par des dégagements réguliers. La régénération\* permanente du peuplement\* est indispensable au maintien des différentes classes de diamètre\*.

**Favoriser** le mélange d'essences. Une grande richesse en essences\* permet de diversifier la production, de favoriser la biodiversité et la santé des forêts.

Futaie irrégulière  
ou mélange futaie taillis



Coupe pour récolter, améliorer  
et régénérer



Futaie irrégulière F3<sup>bis</sup>



### Attention !

- Le maintien de la futaie irrégulière est techniquement délicat. La bonne gestion de la lumière conditionne l'apparition des semis. La sélection des arbres d'avenir doit se faire au profit toutes les classes d'âges.
- Le renouvellement par régénération naturelle\* suppose une bonne maîtrise des populations de gibier

### Qu'y a-t-il dans mon bois ?

Un peuplement\* composé d'arbres de futaie recouvrant 1/3 de la surface et dominant un taillis recouvrant 2/3 de la surface. Les arbres de futaie (réserves) se répartissent en baliveaux\* (une fois l'âge taillis), modernes (deux fois l'âge du taillis), anciens et éventuellement bi-anciens (trois et quatre fois l'âge du taillis).

### Confusions possibles

Le Taillis sous Futaie peut être confondu avec la futaie irrégulière (fiche 3<sup>bis</sup>) et le mélange futaie - taillis (fiche 3)

### Essences

Futaie : feuillus (chêne en général), quelquefois résineux en mélange.

Taillis : Principalement chêne, châtaignier ou charme.

### Que puis-je faire ?

**Maintenir** un nombre d'arbres de futaie et une rotation des coupes compatibles avec le bon développement du taillis.

**Veiller** attentivement au niveau de recrutement des baliveaux lors de la coupe rase du taillis pour assurer le renouvellement des arbres de futaie.

### Comment faire ?

**Sélectionner** dans le taillis, avant chaque coupe rase de taillis, les baliveaux\* à conserver.

**Réaliser** le plan de balivage, opération essentielle du Taillis sous Futaie. Il détermine le nombre d'arbres de futaie à conserver par catégories.

**Couper** à ras le taillis. L'âge d'exploitabilité du taillis varie en fonction de l'essence et de la richesse du sol. La coupe du taillis est pratiquée au ras du sol pour favoriser la repousse et la stabilité des souches.

**Couper** les anciens et bi-anciens arrivés à maturité et éclaircir les baliveaux, les modernes et, éventuellement, les anciens non récoltés.

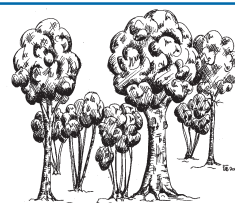
**Assurer** le renouvellement des arbres de futaie par le dégagement\* régulier de la régénération\* afin qu'elle ne soit pas éliminée par la concurrence du taillis et de la végétation adventice.

### Taillis sous futaie ou mélange Futaie Taillis



Balivage  
Coupe rase du taillis  
Récolte, éclaircie, régénération

→ Taillis sous futaie



Eclaircir pour régulariser

→ Futaie régulière  
F2



Eclaircie dans toutes les  
classes de diamètre et régénérer

→ Futaie irrégulière  
F3<sup>bis</sup>



### Attention !

- Le renouvellement des arbres de futaie est techniquement difficile car il faut s'assurer du maintien de la régénération naturelle\* au milieu du taillis.
- Le renouvellement par régénération naturelle\* suppose une bonne maîtrise de la population de gibier.

### Qu'y a-t-il dans mon bois ?

Un terrain non boisé, une plantation récente, une jeune régénération naturelle\*.

### Confusion possible

*Taillis simple* : un jeune taillis peut avoir l'apparence d'un jeune semis.

### Essences

Toutes essences\*, éventuellement en mélange (divers feuillus ou divers résineux) ou en peuplement\* mixte (divers feuillus et divers résineux).

### Que puis-je faire ?

**Obtenir** une jeune futaie constituée d'arbres régulièrement répartis sur le terrain, normalement denses, bien conformés et produisant du bois de qualité.

### Comment faire ?

**Choisir** des essences\* adaptées au sol et au climat.

**Préparer** le terrain avec des techniques adaptées pour faciliter la plantation ou le semis et favoriser l'installation des arbres. Un sol bien structuré et bien aéré assure un bon enracinement.

**Utiliser** des plants ou des semences de qualité et de provenances recommandées. C'est un atout pour le futur peuplement\*.

**Planter ou semer** avec soin. C'est une garantie de reprise, de vigueur et de santé pour la forêt.

**Protéger**, si besoin, les plants ou les semis contre le gibier. Les jeunes arbres aboutis ou frottés prennent une mauvaise forme ou meurent. Cela peut remettre en cause la réussite du boisement\* ou du reboisement\*.

**Maîtriser**, sans la supprimer, la végétation concurrente par des moyens appropriés. La végétation concurrente devient ainsi végétation d'accompagnement\* puis sous-étage\*.

**Installer** rapidement un cloisonnement\* adapté dans les régénérations naturelles\* pour faciliter le suivi des interventions sylvicoles ultérieures.

**Améliorer**, si nécessaire, la forme des arbres par des tailles de formation\* puis la qualité de la bille de pied par des élagages\*.



### Attention !

- Ne pas planter ou ne pas suivre sa régénération naturelle\* aboutit souvent à une colonisation spontanée qui ne répond pas aux objectifs de la gestion durable.
- Le sol est fragile, les pratiques doivent être adaptées pour ne pas l'abîmer.
- L'utilisation de désherbants chimiques homologués ne doit être pratiquée qu'avec le maximum de précautions et uniquement en cas de nécessité.